L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 21 OCTOBRE 1892.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de..........1 P. M.
JEUDIS, " " ....1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville) .3 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS..........5:45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing..........7 A. M.
VENDREDIS " ....7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

Excursions :

TOUS LES DIMANCHES par le train de 8 A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
1er mai— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA BOURGOGNE, Leboeuf, samedi, 22 octobre
LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 29 octobre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 5 novembre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..........$80 et $100
et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.......... $60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

—Ou à—

A. MOULTON, 19 rue du Camp. J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW-ORLEANS.

Partant mercredi, 26 octobre, à 8 A. M.
Le steamer

HUDSON,
Capt. Betts.

Partira de son quai au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine..........40
Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N.-Orléans	Arrivée à la N.-Orléans
San Antonio Express.. 8:15 a m	San Antonio Express.. 7:05 a m
California Express, daily. 5.00 p m	California Express, daily 10:55pm

Chars-dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 8:15 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux, coin St-Charles et Canal et à l'embarcadère du dépôt de Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, G'n'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI — SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS — 11 HOURS TO BIRMINGHAM

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 47 heures

VESTIBULE	No 2 Limited	No 6. Faste Line.
Part de la N.-Orléans	2:30 p m.	8:30 p m.
Arrive à Meridian	8:50 p m.	5:00 a m.
Arrive à Akron	11:23 p m.	8:55 a m.
Arrive à Birmingham	1:25 a m.	12:05 p m.
Arrive à Attala	4:00 a m.	2:40 p m.
Arrive à Chattanooga	6:40 a m.	6:00 p m.
Arrive à Burgin	2:30 p m.	2 32 a m.
Arrive à Lexington	3:30 p m.	4:25 a m.
Arrive à Cincinnati	5:37 p m.	7:20 a m.

Le seule ligne ayant des "Vestibule Sleeping Cars" pour New York via Shenandoah Valley, arrivant à 1:30 P. M. le second jour, faisant le trajet en moins de temps qu'aucune ligne de la Nlle-Orléans.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pa s. Agent, New Orleans.
2 mars—

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs supl'ents. France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode. Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages Monde Comique P. Jnal. p. rire, Scien. Pirée, etc.

Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$518,578 30	
Sur risques de rivières	16,385 97	
Sur risques de mer	8,243 65	
		$543,207 92
A ajouter: Primes non acquises de 1890		133,231 10
Total des primes		$676,438 02
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		22,782 68
Revenu total		$699,221 70
A déduire: Pertes payées—Sur risques d'incendies	$227,690 36	
Sur risques de rivières	5,644 92	
Sur risques maritimes	6,647 24	
Total pertes payées	$239,982 52	
Primes remboursées et cancellations	67,027 97	
Commissions	91,555 60	
Réassurances	47,130 73	
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)	17,924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires	49,344 37	
Total des déboursés		$502,965 60
Surplus		$196,256 10
Desquels—		
Réservé pour risques non expirés	$138,565 59	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,359 55	
Profits et pertes	13,330 96	
		$196,256 10

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir: En banques ......$101,444 38; Au bureau 3,615 10	$105,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Oreo-[illegible]	166,500 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés	192,000 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent	29,250 00
$20,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	25,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)	18,885 0
Une action du capital du N. O. Board of Trade	20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange	125 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	525 00
Une action French Opera House Co.	150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.	50 00
Primes en cours de perception	65,721 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.	2,600 00
	$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	60,000 00
Dividendes non payés	840 00
Réservé pour risques non expirés	138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,359 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)	830 96
	$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.

M. T. DUGUE, notaire.
133 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER, THOS. J. WOODWARD, JOS. SCHWARTZ, F. G. ERNST, J. M. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lne. 19 janvier 1892.
20 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891 :

Primes reçues;		
Sur risques de feu	$335,636 55	
Sur risques de marine	1,784 12	
Sur risques de rivière	3,721 76	
		$341,112 43
A ajouter, primes non acquises de 1890		56,930 00
Primes totales		$398,042 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes		22,197 66
Revenus		$420,240 [illegible]
A déduire, pertes payées: Sur risques de feu	$107,159 22	
Sur risques de marine	1,176 72	
Sur risques de rivière	1,397 62	
Total des pertes payées	$109,733 56	
Retour de primes et cancellations	25,293 04	
Commissions	36,270 36	
Réassurances	22,764 00	
Taxes et Licences	8,831 41	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,645 59	
Déboursés		$233,628 46
A déduire; Primes non acquises	$52,974 00	
Pertes ajustées et non ajustées	25,000 00	
		77,974 00
Pertes		31,362 2[illegible]

ACTIF.

Argent en caisse	$ 52 358 21
$10,000 Bons des Etats-Unis à 4 0/0	11,800 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	132,360 00
$60,520 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	96,832 00
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0	22,250 00
10 Actions Germania Ins'ce Co.	1,150 00
Primes en voie de recouvrement	31,346 66
Prêts sur hypothèque	17,780 00
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	4,973 35
Meubles et installations de bureaux	3,000 00
	$369,850 22

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	2,238 00
Réservé pour primes non acquises	52,974 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	25,000 00
	$380,212 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans, Lne.

Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes d'incendies	$[illegible]	
Primes maritimes	1,774 92	
Primes des rivières	3,356 38	
Total des primes		$235,013 91
A ajouter: Primes non expirées de 1890		44,166 67
Total		$[illegible]
A ajouter: intérêts, profits et pertes		$26,864 50
Moins salaires et dépenses générales	12,841 71	12,962 79
Fonds de surplus		21,490 62
Total		$[illegible]
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$91,271 06	
Sur risques maritimes	2,331 55	
Sur risques de rivières	4,856 38	
	$98,520 99	
Réassurances	37,898 19	
Primes remises et commissions	56,225 18	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	12,498 17	
		$[illegible]
Profits bruts		$99,363 66
Réservé: Pour primes non expirées	$44,850 90	
Pertes d'incendies non payées	12,062 64	
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891	10,000 00	
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892	10,000 00	
Fonds de surplus, 1891	21,490 82	99,393 66

ACTIF

Billets pour primes	$127 15
Primes en voie de collection	25,715 73
Prêts sur nantissement	5,275 00
Prêts sur hypothèques	6,467 09
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	99,163 99
Stocks de banques, d'assurances et autres	24,621 00
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co.	5,000 00
Propriétés foncières	66,314 84
Meubles de bureau et accessoires	4,912 14
Argent comptant et en banque	21,396 82
	$269,393 66

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	21,490 82
Réservé pour primes non expirées	44,850 20
Réservé pour pertes non payées sur incendie	12,062 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892	10,000 00
	$269,393 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

E. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de janvier 1892.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de CINQ (5) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.

E. ZUBERBIER, J. J. WECKERLING, J. HASSINGER, L. GRUNEWALD, FRANK VATTER, J. B. MERILH, J. J. LANGLES, P. W. DIELMANN, J. B. MEYERS, A. G. BRUNE, GEO. LINDEMANN, JOHN G. MOLL, D. BERNHARDT, M. VONDERBANK, EMIL WEBER, A. THIBERN.
17 janv—30t

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp.

SEIZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 79,660 71
Ajoutée: primes non acquises pour 1889		20,006 67
		$ 99,667 38
A déduire: Pertes par les incendies	$30,545 94	
Réassurances	8,649 92	
Primes remboursées	5,940 99	
Commission et courtage	3,205 92	
Dépenses générales, salaires, comptes et intérêts	15,865 24	
		$ 52,506 71
		$47,160 67
Réservé pour pertes non ajustées	6,010 00	
Réservé pour primes non acquises pour 1890	19,915 20	
Dix pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année	14,953 36	
Au fonds de réserve	6,282 11	
		$ 47,160 67

ACTIF.

Billets d'actions pour capital	$ 1,281 18
Prêts sur dépôts de titres (collatérale) et hypothèques	175,061 62
Billets à recevoir	1,925 48
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	41,985 71
Primes en cours de collection	42,272 15
Meubles de bureau et accessoires	5,181 93
	$265,458 01

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1890	19,915 20
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	107,532 81
	$265,458 01

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
B. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment par devant moi, 21e jour de janvier 1891.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT sur demande.

I. N. MARKS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
B. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. Bierhorst, Peter Blaise, P. Duerr, H. Ellermann, Jno. Everett, F. Hagan, John Fitzpatrick, O. Taylor Gasaky, A. H. Isaacson, I. N. Marks, A. H. Seward, Jacob Seboes, J. H. Schlormann, Otto Thoman, George Schumo.

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés : c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui ont eu des maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour passer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourraient devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 16me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER, Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en calicot.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau ou des manifestations d'une maladie infectieuse à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils seraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le capitaine doit, autant que faire se pourra, arriver à la station de manière à rendre l'accès des pompes possible et à pouvoir faire commencer de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et d'achever celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans les conditions sanitaires voulues, afin que la période de la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention. avr
1er avril—1a

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 2 nov—

THE NEW ORLEANS BEE,

(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms ;

By Mail—Payable in advance, postage prepaid,

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

BULLETIN DE CHANGE

Jeudi, 20 octobre 1892.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$6,645,808 00	$903,272 00
Même temps la semaine dernière	9,281,126 00	1,436,212 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souveraine Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½; argent mutilé américain 72@75 par once; dollars mexicains, 65@67; sols péruviens, 61@65; pesos chiliens, 61½@63; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18¾@19¼.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—Il y a toujours beaucoup d'argent sur le marché, mais comme la demande continue bonne, les taux demeurent stables.

Papier exceptionnel de A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	7@—
Time do do	7@8
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent 6.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2; consols 96 13-16 pour l'argent, — pour l'accompte; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—99.15.

Argent en lingots (par once fin) — Londres 39 5-16; New York 86¾; Nlle-Orléans 86.

CHANGE.

REICHSMARKS—94⅜

Le STERLING est faible.

Commercial (60 jours)	483	@482½
Traites de banques (60 jours)	485	

Les FRANCS sont faibles.

Francs de commerce (60 jours)	5.22½
Traites de banques (60 jours)	5.17½

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est faible.

Traites de commerce 75c. d'escompte.
Traites de banques pair
Traites de banques pour collection $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

$1,000 Bons à prime	103⅛
$1,000 Extended Orocsman Bonds	105
$1 000 City 8's	101⅜

Entre les appels de 11 A. M et de 2 P. M.

$3 000 Louisiana 4's (Brent week [illegible])	94½
36 actions du Home Ins Co	37½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes de la N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	128½	130
Bank of Commerce	10	15½	15¾
Canal & Banking Co	100	150	162
Citizens'	100	7¼	80
Germania National	100	216	230
Germania Savings	100	275	300
Hibernia National	100	201	....
Louisiana National	100	169½	170
Metropolitan	100	170	....
Mutual National	100	....	104
N. O. National	100	715	750
People's	50	105	110
State National	100	....	....
Union National	100	135	137½
Whitney National	100	388	....
Southern National	100	102½	104
Traders'	100	....	60
N. O. Co-operative B'k'g As.		15½	19
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	150	....	60
Firemen's	50	8½	11
Germania Ins. Co	100	95	....
Hibernia Ins	100	84	....
Home Ins	100	95¾	....
Lafayette	50	75	80
Merchants Mutual	100	29	....
Mechanics' and Traders	100	....	105
New Orleans Ins. Ass.	30	....	34
Sun Mutual Ins	100	11½	....
Southern Ins. Co	100	91	95
Teutonia	100	120	135
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	Ex. 100	131½	134
Crescent City	100	100¼	101½
Canal and Claiborne	40	37	38
New Orleans City	100	137½	141½
Orleans	50	61¼	63½
St-Charles Street	50	95	94½
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	44	48
Imp. Bonded Warehouse	100	30½	....
Jefferson City Gas Light Co	100	70	77
Louisiana Ice Man. Co	100	....	105
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	98½	99½
N. O. Waterworks Co	100	92	94
N. O. Brewing Ass.	100	105	....
N. O. Cold Storage Co	100	100½	101½
French Opera Association	250	120	160
Sugar Shed Co	60	55	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard F'ice Ex.Co.of Chicago	10	1½	1¾
Jockey Club	100	90	....
Comb. T. Stand	....	....	12½
M. L. & R. Ass	....	27½	32
Edison Elec. Illum'g Co	....	....	....
Tchoupitoulas Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	105	115
Varis. Theatre	....	1225	1450
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
Jackson Brewery	....	....	....
C. C. Furniture Co	....	Mart. Bd.	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	100	30	35
Young Men's Ath. Club	40	40	45
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery Hall	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort.	....	....	....
Bond (6 0/0)	....	....	98
Bons d'Etats,			
Louisiana 4's	....	94½	94¾
Alabama 4's	....	....	....
Bons de ville.			
Premiums	....	102½	103
Premium drawn number	....	200	....
Privilege on Premiums	....	....	....
City Constitutional 4's	....	101⅛	....
Consolidated 6's, Crescent	....	....	....
Extended 6's, Consol	....	101½	....
Extended 6's, Consol. Unconsolidated	....	....	105½
Extended 6's	....	105½	106½
Extended 6's, R. R.	....	....	....
Extended 6's, Waterworks	....	....	....
Extended 6's, Park	....	....	....
City 6 per cent certificates	....	....	....
Consolidated coupons	....	....	....
City 8's	....	101¼	101¾
City 7's, old	....	....	....
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	106	110
Houston Funding	....	....	....
Houston Reg. Com.	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	114¾	....
Canal and Claib. St. R. mort.	....	....	....
C. St. L & N. O R. R. Co	....	....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup.	....	....	....
Jackson R. R. 2d mort. reg.	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	110	155
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech. Dealers and Lumb. Ex.	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	124	125
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	113	113
New Orleans Gas bonds	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.	....	84	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.	....	31	....
St-Charles Hotel Co. mort.	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	....
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort.	....	120	....
St-Charles St. RR. Co. mort.	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort.	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1893)	....	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.	....	112	....
N. O. Brewing Association bonds	....	104½	105½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.	....	100	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.	....	....	....
Cherokee mort. Bon ls.	....	....	....
Myrtle Land Company bonds	....	85½	90
Babeau Bonds	....	....	....
Levee & Cotton Press mort.	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort.	....	101	104
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	24	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	21	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	23	....
State Warrants, ordinary, 1887	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1888	....	....	....
Police certificates	....	50	....
School certificates	....	18	....
City scrip, old	....	82	....
City scrip, new	....	95	....
Jdg. int. cert. on State coupons	....	12½	....
Certificats émis en vertu de l'acte 58 de 1890	....	7	....
Unpaid State coupons No 13	....	8	9
Unpaid State coup. prior to No 13	....	12½	17
State school warrants	....	20	....
Unlisted Securities.			
Plate Reine	....	1	1
Bonhomme	....	....	1
Bosone	....	6	6

COTONS.

MARCHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,700 balles et 2,850 à arriver. Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont de 1/8 à 1/4c. plus bas que les cotons.

Gin cut et snapped 1/8 à 1/4c. plus bas que les cotons.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	5⅛	5⅛
Ordinary	5 11/16	5 11/16
Good Ordinary	6⅝	6⅝
Low Middling	7⅛	7⅛
Middling	7⅝	7⅝
Good Middling	7 15/16	7 15/16
Middling Fair	8 7/16	8 7/16
Fair	9⅛	9⅛

FUTURS

Stables.

Janvier 7.79 à 7.80; février 7.86 à 7.90; mars 7.99 à 8.00; avril 8.09 à 8.10; mai 8.18 à 8.20; juin 8.26 à 8.30; juillet — à —; août — à —; septembre — à —; octobre 7.63 à —; novembre 7.66 à 7.70; décembre 7.70 à 7.71.

Les ventes comprenaient 95,700 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7⅝; à Mobile 7⅝; à Savannah 7 11/16; à Charleston 7⅝; à Wilmington 7⅝; à Norfolk 7¾; à Baltimore 8⅛; à Boston 8⅛; à Philadelphie 8⅛; à Memphis 8⅛; à Augusta 7⅝.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.
Coton: Middling Gulf 8 7/16.

FUTURS.

Stables.

Janvier 8.12 à 8.19; février 8.20 à 8.21; mars 8.4 à 8.42; avril 8.52 à 8.53; mai 8.62 à 8.63; juin 8.71 à 8.73; juillet 8.79 à 8.80; août — à —; septembre — à —; octobre 7.93 à 7.95; novembre 7.92 à 7.94; décembre 8.06 à 8.07.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 202,148 balles; même temps l'année dernière, 449,690 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 1,063,865 balles; même temps l'année dernière, 1,623,907 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 128,047 balles; même temps l'année dernière, 2(?)0,941 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 516,056 balles; même temps l'année dernière, 649,631 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 145,867 balles; même temps l'année dernière, 272,127 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 838,647 balles, même temps, l'année dernière, 1,066,172 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Ferme, demande active.
Coton—4 7/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Ferme.
Coton—56 fr. pour l'Ordinaire (sur place).
53 fr. pour le Très Ordinaire (sur place).
50 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing 1/8 à 1/4c. plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c. plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE OPEN KETTLE—Nominal.

Choice, Strictly prime, Prime, Fully Fair, Good fair, Fair, Good prime, Good common, Common, Inferior — —@— —

CENTRIFUGAL—Fort.

Plantation granulated, Off granulated, Choice white, Off white, Gray off white, Fancy yellow, Choice yellow, Prime yellow, Off yellow, Seconds, Refining Grades [illegible]

MELASSE—OPEN KETTLE—Soutenue.

Fancy, Choice, Strictly prime, Good prime, Fancy prime, Good fair, Fair, Good common, Common, Inferior, Fermenting — —@—

CENTRIFUGAL—

Fancy, Choice, Strictly prime, Good prime, Prime, Good fair, Fair, Good common, Common, Inferior — —@—

SIROP NOUVEAU—2[illegible] à 3[illegible].

RIZ.

(Au Board of Trade.)

RIZ ECALE—Stable.

Fancy, Prime, Good, Fair, Ordinary, Common, No 2 [illegible]

RIZ BRUT—Stable.
Cotes de riz brut:
Honduras $1 50 à 3 00.
Caroline ...... $1 50 à 2 60.
RIZ POLI—$15 00 à 15 60.
SON—$6 00 à 6 75.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—A peine stable.
Patents $4 00 à 4 05. extra fancy $3 60 à 3 [illegible]; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$2 45 à 2 50.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat fancy patents $4 15 à 4 27½ le baril; extra fancy $3 75 à 3 85; fancy $3 60 à 3 70; Minnesota clear, [illegible] patents $4 62½ à 4 75; Straights $4 62½ à —; patents $4 87½.
FARINE DE MAIS—$2 50 à 2 60.
CREAM MEAL—Choice $2 10 à 2 15.
GRITS—$2 10 à 2 15.
HOMINY—$2 50 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$6 00.
OAT MEAL—$6 00 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 55 pour le blanc, 54 à 55 pour le mêlé et — à 57 pour le jaune.

AVOINE—Texas No 2 Feed Oats 36 à —. No 2 de l'Ouest — à 38; No 1 40 à 41; Red Rust Proof Oats 34 à 37.

SON—77½ à 82½c.

FOIN—Prime $13 50 à 14 50; Choice $15 50 à 16 00; fancy $16 50 à 17 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 3c. de plus par boisseau; avoine 2 à 3c. de plus par boisseau; son 5 à 5c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.
NOUVEAU MESS PORK—$12 50 à —.
VIEUX MESS PORK— — à —.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules — à 7⅛; short rib sides — à 8⅛; long clear sides — à 8⅛; short clear sides — à —.

BACON—Epaules — à 8; short rib sides — à 9⅛; long clear sides — à 9⅛; short clear sides — à 9½.

GRAISSE—En tierçons, raffiné, 6 à 6⅛; leaf — à 9½.

JAMBON—11½ à 12¼.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Porc, bbls.—Pig pork $12 25 à 12 50, ex prime pork $11 50 à 11 60, family pork $13 25 à 13 50, prime mess $13 50 à 13 75, extra prime $13 00 à 13 25; rump pork $11 50 à 12 00.

Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 8¼ à 8¾c.; Boston cut shoulders 8¼ à 8¾c.; picnic hams 8¼ à 8¾c.; breakfast bacon 10¾ à 11¼c.; hams 11¾ à 12¼c.

EPICERIES.

Les prix suivants sont ceux des détaillants:

CAFE RIO—Prime 18¾c. good 18¾c. fair 18, ordinary 16¾c. common 15c. la livre.

CAFE MEXICAIN—Prime 20¾c. good 20¾c. fair 20, low fair 19¾.

BEURRE—Western Creamery—Extra 29 à 30c.; extra firsts 26 à 27½; firsts 23 à 24c.; Western Dairy—Extra 20 à 21c. extra firsts 18 à 19c. firsts — à —. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York creams 12 à —; twins, full cream, 11¾ à —; Young America's, full cream, 12 à —; singles 11¾. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Grocers 75c., City Fine 85c.; City Crushed 90c.; Rock Salt 1¼ à 1½c.; Pocket Salt 1¼ à 3c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—$12 00 à — par ton.
Farine de graine de coton en dépôt $22 00 à — par short ton, pour l'exportation $22 00 à 23 50 f. o. b. par long ton.
Oil cake—$22 00 à 23 50 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'exportation)—Prime crude 25 à —c. le gallon le non épuré.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¾-pound à 5c. par yard, 2-pound 6¾c., 1¾-pound 6c. Western 2¾-pound 6½c. par yard, 2-pound 6c, 1¾-pound 5½c.
Twine—Jute 7¼ à 7½c la livre; Hemp 12½c.
COTTON TIES—Arrow $1.40 à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, $3 00 à 4 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 6½ à 7. Amandes, par livre, 17 à 18c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 9 à 10c. Citrons, par livre, 21 à 23c. Canneberges, par baril $6 00, demi-baril $4 50, quart de baril $2 50. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 7 à 10c. Cocos, par 1000 $40 00 à 45 00, non packed, 4¼ à 5c. pièce. Dattes, par livre, 5¼ à 6c. Figues, par livre, 14 à 16c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 30c. à $1; Californie, par boîte, $1 00 à 2 00. Limons—par baril $4 00 à 4 25, boîte $3 15 à 3 25; Messine et Palerme, par boîte, 300s, rien; Imperial 160s, rien. Poires—New York Bartlett's par bbl $4 00 à 5 50; Californie par boîte winter Nelis $2 50 à 3 00. Pistaches, par lb 5 à 7c. Pacanes de la Louisiane 8 à 25c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux, par lb, 8 à 14c. Raisins, par boîte, new Californie $2 50 à 4 00. Noix, par lb, 16c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à 1c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — De l'Ouest $2 50 par baril.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 50 à —.
YAMS—$2 00 à 2 20.
OIGNONS—De la Louisiane $2 50 à 2 75; de l'Ouest $2 50 à 2 75 le baril.
AIL—Italien 50 à 55c. par douzaine double.
TOMATES—De St-Louis $1 00 à 1 25.
CHOUX—Choix par crate $2 50 à 2 75.
CHOUCROUTE—De St Louis $7 00 à 7 50.
HARICOTS — Nouveaux pois verts 4 à 4¼ cts; Choice Northern med. 2½ à —; Pinto [illegible] kidney choice 4 à 6, white Eclipse 2 à 3; verts 2⅜ à —.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'oeufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 75 à 5 25 la douzaine; poulets $3 00 à 3 75; canards $2 75 à 3 75; oies $4 75 à 5 25; dindes $9 00 à 12 00.

Grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 4 00; poulets $1 75 à 3 00, canards $2 50 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes $8 00 à 12 00.

OEUFS — Ceux de l'Ouest 16 à 16½; ceux de la Louisiane 16½ à 17.

SUIF—Alte. la livre pour celui de la ville, de celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 21c. la livre.

LAINE—Burry 11c. la livre, Louisiane clear, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 20 à 70 livres 3c.; kips 14 à 20 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce; grub cutted 3c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5, dry salted 4c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $6 00; castor 5 à 4 25; etc.

PEAUX—Chevreuil 20c. la livre, mouton 25 à 30c. pièce; peaux, chèvre 10 à 30c.

MOUSSE—Mélée 2 à 3½c. la livre; grise 3¼ à 5c. jabot, noire 1¾c.

CORNES—De boeufs, la bonne prime, — à de piéce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Résine 1.75 à 1.90; goudron $2 00 à 3 50; brai $1 75 à 2 00; spiritus terebinthine 32 à [illegible] à [illegible] — A C D E $1 10; F $1 20, G $1 20; H $1 25, I $1 30, K $1 60; M $2 00, N $2 50, W G $2 50, W W $2 60. Résine de térébenthine 2 à 3c. de plus la gallon.

TONNELLERIE—Barils de mélasse $1 30. demi-barils de mélasse 85c., barils de ligne 40 à 45c. [illegible] barils de riz 34 à 35c. Cypress [illegible] par 1000, [illegible] par [illegible] $15 [illegible] 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 21 à 23c le baril. [illegible] 50c. le baril. $5 00 à 5 50 la tonne. [illegible] la tonne.

ALABAMA—Par baril [illegible] 50c. Cahaba [illegible] le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$2 25@	2 35
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1884, le gallon	....@	5 00
1878	....@	6 00
1875	....@	6 50
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 00
1858	....@	9 50
1840	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac		
1878	....@	6 00
1875	....@	6 50
1870	....@	7 00
1865	....@	8 00
1860	....@	10 00
1848	....@	13 75
J. Ph. Chevalier & Co. Cognac		
1876	....@	5 50
1870	....@	6 00
1865	....@	6 50
1860	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Bonded de la Louisiane, 30.00 de preuve, par gallon	1 12@	1 12
Ouest	1 15@	1 25
Bourbon	1 50@	1 60
Seigle	1 50@	3 60
Monongahela	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	3 50
Irlande, importé	4 50@	3 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	3 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	3 00
Gin, du pays, de New-York ou de Philadelphie	....@	2 00
Hollande, par gallon	1 15@	1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, la caisse	3 00@	3 75
David Mearthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David Mearthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 25@	3 50
Hollande, par caisse	9 00@	9 50
Vins Rouges—Claret ordinaire, la barrique	2 75@	3 50
Imperial Médoc, la caisse	....@	5 00
St-Julien, la caisse	....@	6 00
Verdelli Médoc, la caisse	....@	6 00
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Beychevelle, la caisse	....@	7 50
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
St-Estèphe, la caisse	....@	10 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	14 00
Château Lafitte, la caisse	....@	24 00
Californie Claret, le gallon	....@	28 00
Californie Zinfandel, le gallon	50@	75
Imperial, ordinaire, la barrique	45@	1 00
Château de famille, la barrique	57 50@	60 00
St-Julien, la barrique	65 00@	80 00
Margaux, la barrique	....@	90 00
Léoville, la barrique	....@	90 00
St-Estèphe, la barrique	....@	100 00
St-Emilion, 1887, la barrique	....@	120 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, J. Prom & Co., la barrique	....@	125 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Vins Blancs—Californie, le gallon	90 00@	110 00
Ordinaire, la caisse	4 00@	20
Imported Graves, la caisse	2 75@	3 50
Imported Sauternes, la caisse	....@	5 00
Imported Haut-Sauternes, la caisse	....@	6 00
Imp. Château Yquem, la caisse	....@	8 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	10 00
Imp. Château Sudan, la caisse	....@	11 50
Imp. Château Beaumont, la caisse	....@	12 50
Imp. Château Latour Blanche, la caisse	....@	15 00
Imperial Chât. Yquem, la caisse	....@	12 00
Imported Graves, la barrique	20 00@	30 00
Imported Sauternes, la barrique	65 00@	90 00
Imported du, la barrique	160 00@	250 00
Plats $1 00 plus par caisse.		
Californie, la caisse	....@	
Madère, la caisse	2 25@	3 50
Madère, la caisse	4 00@	6 50
Madère, Goose, le gallon	1 00@	1 25

[illegible], le gallon	3 50@	5 00
[illegible]	12 00@	25 00
[illegible]	3 00@	1 10
[illegible], le gallon	1 50@	5 00
[illegible]	20 00@	30 00
[illegible]	6 00@	30 00
Champagne—Sec [illegible]		
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	30 50
Extra Dry	....@	27 50
Delbeck & Co.	....@	31 50
Delbeck & Co.'s Dubonnet, quarts	....@	29 50
E. B. Pol & Co.'s, quarts	....@	28 00
Pomeroy Sec—Réserve Royale, quarts	....@	28 00
Piper-Heidsieck—Sec, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, etc.	....@	32 50
Roederer, carte blanche, quarts	....@	29 00
Roederer, Sec, quarts	....@	30 50
Roederer, Brut, quarts	....@	30 50
Pommery Sec	....@	30 50
Veuve Clicquot	....@	33 00
Louis Roederer, quarts	....@	32 75
Plats $2 de plus par caisse.	....@	31 00
Dumonceau Royal champagne, Ulm Sec, quarts	29 50@	....
Dumonceau Royal champagne, Ulm Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—Bass, le douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—

Timber No 1, 10c per linear foo.		
Scantling No 1	11 00@	....
No 2	10 00@	....
Boards No 1	12 00@	....
No 2	10 00@	....
No 3	8 00@	9 00
No 4	6 00@	....
Plank, No 1	$14 00@	15 00
No 2	11 00@	12 00
No 3	10 00@	11 00
Flooring No 1	16 00@	....
No 2	14 00@	....
No 3	13 50@	14 00
Gallery flooring, 1¼x4	20 00@	22 00
Weath'b'ds No 1	11 00@	....
No 2	7 00@	....
Ce'ling No 1	11 00@	....
No 2	7 00@	....
Yellow pine, dressed—		
Flooring No 1	$21 00@	50 00
No 2	17 00@	....
No 3	14 00@	15 00
Weath'b'ds No 1	14 50@	16 00
No 2	10 00@	....
Ceiling No 1	15 00@	....
No 2	9 00@	....
Shade No 1	12 50@	....
No 2	10 00@	....
No 3	8 50@	....
Cypress—		
Rough b'ds No 1	....	21 50
No 2	....	17 50
No 3	....	15 00
No 4	....	13 00
No 5	....	10 00
No 6	....	8 00
Dre'd b'ds No 1	$5 00@	30 00
No 2	....	26 00
No 3	....	20 00
No 4	....	17 50
No 5	....	14 50
No 6	....	12 00
Wharf timber—		
No 1	....	$12 00
No 2	....	11 50
No 3	....	9 50
Mahogany timber, par ton	$50 00@	60 00
Cedar timber, par ton	50 00@	75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché	....	....
Oak lumber, par 1000	40 00@	50 00
Shingles—16, 18 and 20 inches, sawed and split	....	....
Laths, par 1000	2 50@	3 00
Alabama lime	2 00@	....
Ciment, domestic	90@	1 00
Ciment, imported	1 80@	1 85
Slate	2 40@	3 00
Brick, Lake and L O. K. R.	5 00@	7 50
Brick, paving	7 50@	8 50
Brick, ordinary	10 00@	....
Sand	5 00@	....
Shells, small	20@	25
Shells, large	....	25
Plaster, calcined	1 25@	1 50
Fire brick, American, par 1000	25 00@	....
Fire brick, English, par 1000	35 00@	....
Fire clay, par barrel	1 65@	....
Lake Bee clay	50@	....
Sewer pipe, par foot	15@	30

QUINCAILLERIE.

Axes—"I out keen," par douz	$6 75@	7 00
Cramant, par douz	5 75@	6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@	5 50
Scott's bellows, 36 to 42-inch, chacun	5 50@	15 00
Trace chains, la paire	35@	75
Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅜, par livre	5¼@	7
Hoes—A. B. & Co., A. B. No 2-0 et 3-0, par douz	3 25@	5 00
Planters 3, 6, H. No 2-0, par douz	3 50@	5 00
Lyndon B.O. No 4-0@2, par douz	3 50@	5 00
Bellevue set 4-0-1, par douz	3 00@	5 00
West Lo Dowe cultivator, W-ay by dozen, chaque	....	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chacun	....	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	....	....
Planet, Jr., cultivator, [illegible]	....	6 25
Brent La Dow cultivator, chacun	....	1 00
Universal cultivator, chacun	....	40 00
Columbia cultivator, chacun	....	22 50
Brown riding cultivator, chacun	....	30 00
Brown walking cultivator, chacun	....	22 50
Monroe rowy harrows, Nos 1@2, 17 50@	25 00	....
Golden tinge harrows, 18 x 24 teeth	....	22 50
Pendulum side harrows, chacun	7 50@	15 00
A. B. & Co. side harrows, chacun	....	3 50
Expanding harrows, 11 teeth, chac.	....	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	....	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	....	27 50
Le Dow disc harrows, No 1	....	32 00
Deere disc harrows, No 4	....	28 00
Hollow ware, skillets and lids	....	34 00
Anvils	10@	12
Bar iron, basis, per cwt	....	1 85
Sheet iron, par cwt	....	2 75
Steel nails, 30@60 basis, keg	....	1 90
Wire nails, 50@60 basis, keg	....	2 15
I out keen plows, pony x x list $5 75, less 25 per cent		
I out keen plows, B-O x x list $6 75, less 25 per cent		
I out keen plows, C-O x x list $7 50, less 25 per cent		
I out keen plows, D-O x x list $10 40, less 25 per cent		
A. B. & Co. steel plows, pony x x list $11 40, less 25 per cent		
A. B. & Co. steel plows, A-O x x, chacun	....	2 75
A. B. & Co. steel plows, B-O x pu, chacun	....	3 25
A. B. & Co. steel plows, C-O x pu, chacun	....	4 00
A. B. & Co. steel plows, ¾-8-K pony x pu, chacun	....	5 00
John Deere Plows—	....	1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list		
Blue Bird series, steel and wood beam, 30 per cent from list		
Palmer series, steel beams, 25 per cent from list		
Creole series, steel beams, 25 per cent from list		
"Boomer" Combined Corn and Cotton Planter, without roller		
Roller, for same, ext	10 50@	....
Georgia stocks, single	1 00@	....
Georgia stocks double	....	1 75
Georgia part double stocks	....	1 75
Rope, manila, ⅜-inch and over, base	....	8¾
Rope, cotton, ⅜ inch and over, base	....	11¼
Rope, cotton, ⅜ @ 6, over, base	....	11
Spades—Ames', A. B. & Co., creux	5 50@	10 00
Shovels—Ames', A. B. & Co., creux	5 50@	10 00
Barb wire, galvanized, par cwt	....	4 25
Drop shot, 400 over, par bag	....	1 40
Buck shot, par bag	....	1 70
Dupont powder, par keg	....	5 00
Dupont powder, par ½ keg	....	2 75
Orange powder, par keg	....	4 65
Orange powder, par ½ keg	....	2 50
Wheel barrows, par douz	4 75@	5 50
Rest coal barrows, chacun	14 50@	15 00
Allen s. a. mail distributor	6 00@	6 00
Clarke's s. a. mail distributor	60 00@	....
Black Gus Stoves, less 50 per cent off list	65 00@	....
Garland stoves, less 50 per cent off list		
Penmant stoves, less 50 per cent off list		
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 50 per cent off list		

MARCHE AUX BESTIAUX.

Boeufs — Gras, par livre, gross	2¾@	3¼
Commun to fair	2 @	2¾
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1¾@	2
Sec qualité, par tête	$10 00	@14 00
Vaches communes et vieilles	7 00	@ 9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00	@ 8 00
2me qualité	3 00	@ 6 00
Yearlings—1e qualité, par tête	8 00	@10 00
2me qualité	6 00	@ 8 00
Porc—Good fat Western, par livre gross		
Fair Ouachita	5	@ 5½
Moutons—Choice, par tête	4½@	5
Fair, par tête	2 00	@ 3 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	1 00	@ 2 00
2me qualité, par tête	30 00	@40 00
	20 00	@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 50@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	75@110
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Hattiesse.
9 Prytania et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1. Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 6me Precinct.
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 19, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 12, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Siers, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
312 Laharpe et White.
313 Remparts et Espagne.
314 Poste et Urquhart.
315 Mandeville et Claiborne.
316 St-Antoine et Claiborne.
315 Preme à Coton et Levée.
314 Marché Washington.
315 Louisa et Remparts.
312 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
413 Dauphine et Indépendance.
14 Station des cars, Pologne.
16 Casernes des Etats Unis.
16 Bayade et Dauphine.

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

SOARDS'
1892—NEW ORLEANS
City Directory

Est maintenant en circulation et recevra contre demande le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (6me édition) ......
Directory Commercial (forme pamphlet) 1 00
Mappe de la ville (lithographiée à 3 couleurs) 1 00

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus sera envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.
9 mars

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
22 RUE TCHOUPITOULAS.

Mme GODIN-MARTINET
Précédemment 17 Bourbon.
ROBES ET CONFECTIONS,
44 BOURBON

A ouvert ses salons et invite les dames à y venir voir toutes les jolies nouveautés qu'elle a rapportées de Paris.
Mme Godin-Martinet sera à même de contenter les élégantes et se charge de faire tous genres de toilettes.
Spécialité, costumes-tailleurs et de confection.
8 oct—3 dim

FEUILLETON.

No 21. Commencé le 28 septembre

LA MARCHANDE —DES— QUATRE SAISONS.

—PAR—

M. MORPHY.

PREMIERE PARTIE.

SERMENTS D'AMOUR.

XXI

ISAAC RISTEIN.

(Suite.)

—Eh bien ! je me passerai de son consentement...... Mais non !...... quand je lui aurais dit tout ce que je sais maintenant, il ne me désapprouvera plus. D'ailleurs, la condamnation de ce Maury démontrera d'une façon irréfutable que l'honneur de Mlle Maria n'a subi aucune atteinte, comme vous le disiez tout à l'heure.

—Tenez !—s'exclama Mme Boncourt avec une conviction sincère, cette fois,—je parierais que Charles Maury lui-même, malgré toute son audace, n'osera pas se déclarer l'amant de ma fille en pleine audience. Non, il ne dira pas qu'il l'a seulement effleurée de son souffle. Il ne pourra jamais le dire !

—Jamais !—acquiesça Boncourt, comme un écho —Ah ! par exemple....

Et il grogna à l'oreille de sa femme :

—D'ailleurs, il sera claqué et enterré d'ici là.

—Oh ! madame,—fit le pauvre Ristein enchanté,—j'ai cent kilos, mille kilos de moins sur la poitrine. Je cours tout raconter à mon père et je vous télégraphierai le résultat.... Ne m'oubliez pas auprès de Mlle Maria par pitié !

Et, sur ces dernière mots, le jeune Isaac prit précipitamment congé de M. et Mme Boncourt.

—Tu vois,—fit celle-ci à son mari quand ils se retrouvèrent seuls dans le salon,—tout marche à souhait. Ça n'est pas plus malin que ça ! Oh ! les hommes !

—Bravo ! tu es une maîtresse femme. Je l'ai toujours dit !......

Dans l'après-midi, les époux recevaient le télégramme suivant :

" Boncart de Lorme, Neuilly.
" Père consent après condamnation Maury. Je serai chez vous ce soir. Respects.
" ISAAC."

—Nous vous attendons de pied ferme, mon cher jeune homme,—dit Mme Boncart lisant et souriant.—Voilà qui va vite et bien !

Et s'adressant gaiement à son mari en jouant avec la dépêche :

—Enfin, seres vous assez content !.... Votre Ristein, hein ?

—Oui,—répondit Boncart,—mais pour se marier comme pour se disputer, ce qui est à peu près la même chose.... Ah ! ah ! ah !

—Insolent !.... Eh bien, pour se marier dites-vous ?

—Il faut être au moins deux, ma bonne poule !

—On sera deux, mauvais coq ! Soyez tranquille !

Et cessant de badiner :

—Occupez-vous du procès de Maury et soyez sans pitié ; moi, de mon côté, je me charge des noces de Maria. Je vous ai dit, avant tous ces malheurs, que j'aimerais mieux la tuer de mes propres mains que de la livrer à ce misérable.... et je ne m'en dédis pas, si toutefois il réchappe de sa maladie, ce qui n'est pas à craindre, espérons-le.

—Continue de faire les choses en douceur,—lui conseilla son mari... Quant à Maury, crois-moi, il est fichu !....

—Eh bien ! tant mieux...... Morte la bête, mort le venin ; plus d'amour !

Ce soir-là, le jeune Isaac Ristein fut retenu à dîner chez les Boncart et s'il n'avait pas été si complètement absorbé dans dans ses pensées matrimoniales, il aurait entendu son beau-père en expectative pousser autant de profonds soupirs que l'on servit de plats, tandis que sa future belle-mère ne cessait de lui répéter avec insistance :

—Il faudra soigner vos relations, jeune homme.... c'est nécessaire avec des gens de notre rang ! Vous comprenez, je suis une de Lorme !

—Et moi, j'ai le diabète !—concluait Boncart.

XXII

UNE SURPRISE.

Malgré tout le mal qu'on lui souhaitait si fort, Charles Maury qui, décidément, avait la vie tenace, reprit lentement connaissance, comme s'il sortait d'un long rêve....

Où était-il ? que devenait-il ? Son affaiblissement était tel qu'il ne pouvait encore démêler la réalité à travers les fictions qui traversaient confusément son esprit malade......

Il se rendait cependant compte qu'un laps de temps considérable s'était écoulé depuis sa maladie.

En ouvrant les yeux, il se retrouva dans une chambre claire et spacieuse, bien meublée et tenue avec une propreté parfaite.

Bien de la prison de Mazas !

Peu à peu, le souvenir lui revint et ses lèvres s'entr'ouvrirent pour prononcer le nom de Maria...... Il se rappela qu'en revenant de l'instruction il avait été pris d'un saisissement subit...... Et puis, c'était tout ; il était tombé !...... Un nuage de feu avait empli son cerveau surexcité !...... Plus rien !

Il se rendormit, incapable de réfléchir davantage sur le même sujet.

Ce sommeil réparateur, dont il avait tant besoin [illegible] ...... lignes et plus nettes.

Il se remit à penser à l'accusation infamante qui pesait sur lui....

Un infirmier entra dans sa chambre, balaya, mit tout en ordre et refit le lit du malade.

—Eh bien, monsieur Maury, ça va mieux, maintenant,—dit-il, tirant les rideaux et ouvrant la fenêtre.—Le jour ne vous gêne pas, ni l'air non plus ?

—Non, au contraire,—répondit le jeune homme ;—merci !......

Et remarquant avec surprise que la fenêtre n'était pas garnie de barreaux ni la porte de grosses ferrures, il demanda à l'infirmier :

—Mais où suis-je donc, je ne me reconnais plus !

—Vous êtes à l'hôpital Dubois, monsieur Maury......et ce n'est pas pour vous le reprocher, mais depuis quinze jours, vous nous avez donné ce qu'on peut appeler du *tintouin*. Tout le temps le délire !

—Ah ! et que disais-je donc ?

—Ma foi, vous ne parliez que d'amour et de prison !......

Maury eut un triste sourire et cessa la conversation.

Un homme déjà âgé, en calotte de drap et tablier blanc, apparut en ce moment, suivi de plusieurs jeunes gens. L'ingénieur comprit que c'était le médecin en chef qui passait la visite accompagné de ses internes.

—Vous voilà tiré d'affaire,—lui dit le docteur d'un ton gaillard.—Comment vous trouvez-vous ?

—Bien, monsieur ; mais très faible encore.

Le médecin tourna vers l'un de ses élèves qui tenait un carnet à la main :

—Sortez-moi cet homme-là de la diète et passez-le tout de suite au second degré, bordeaux, bagnols et quinquina. Au revoir, mon ami.... Dans huit jours, vous serez sur vos jambes...... et dans quinze vous en ferez usage pour nous tirer la révérence !

—....Et rentrer à Mazas,—compléta Charles Maury dans sa pensée.

La visite était passée.... Le jeune homme se prit à réfléchir et s'étonna de son transfèrement à l'hôpital Dubois. Pourquoi n'avait-il pas été soigné à l'infirmerie des prisons ou dans une [illegible]

plus quelconque ! C'était sans doute parce qu'il avait de l'argent.

—Est-ce que vous avez souvent des prisonniers ici ?—demanda-t-il à l'infirmier quand celui-ci reparut lui apportant une aile de poulet.

—Des prisonniers ? oui, quelquefois. Mais toujours des gens très bien, des "politiques" qui ont déplu au gouvernement ou des financiers qui ont fait un "trou à la lune."

Et pour le rassurer.

—Vous pouvez être tranquille, monsieur Maury, nous n'avons eu ce moment que du monde très comme il faut ici.

Le jeune homme reprit après une pause ;

—Est-ce que je serai autorisé à me promener dans ces jardins que j'aperçois de mon lit ?

—Mais tant que vous voudrez...... Quand vous le pourrez par exemple !

—On ne me permettra pas de rester longtemps ici, sans doute !

—Par exemple ! puisque vous payez !—exclama l'infirmier surpris.

—Voilà bien l'explication,— pensa Maury.

Les jours s'écoulèrent paisiblement, rendant des forces au malade, mais ramenant aussi les soucis sur son front.

La maison Dubois était un véritable paradis en comparaison de Mazas. La guérison du jeune ingénieur se poursuivit sans incidents nécessaires. Personne ne lui parlait de son procès et il ne recevait plus la moindre feuille de papier timbré....

Maury put enfin profiter de la belle saison pour parcourir en tous sens le vaste jardin du luxueux hôpital. Il évitait de parler aux autres malades ou convalescents qui étaient, croyait-il, au courant de sa situation toute spéciale.

Mais il s'aperçut bientôt qu'il n'en était rien. Il eut un gré infini à l'administration de cette délicate discrétion à son égard....

—Que penseront de moi tous ces gens, —se disait Maury avec amertume,— quand ils me verront monter au de ces jours dans l'ignoble voiture des prisons....

—Le médecin lui dit un matin en entrant dans sa chambre :

—A présent, vous pourrez vous en aller quand vous voudrez. Vous êtes complètement guéri.

—Très bien, monsieur,—répondit l'ingénieur avec tristesse.—Que l'on vienne donc me chercher !

—Oh ! je ne vous chasse pas !—fit le docteur en s'en allant.—On ne vous enlèvera pas de force....

Une semaine s'écoula encore et Maury n'eut aucune nouvelle du dehors.

Il aurait pu s'évader facilement s'il avait voulu.... Mais à quoi bon ?.... Il serait condamné plus sévèrement par défaut...... et il se fermerait les portes de son pays pour de longues années. Et puis Maria était prisonnière !

Il resta donc !...

—Il paraît décidément que vous vous plaisez dans notre maison !—lui dit enfin le médecin en chef....

C'était la seconde fois qu'on l'invitait poliment à céder la place à un autre.

—Mais on ne vient pas me prendre, monsieur le docteur !—dit-il avec honte.

—Avez vous fixé un jour à vos parents ou à vos amis ?

—Non, monsieur le docteur, je n'ai fixé aucun jour.... à personne !

—Eh bien ! il faut vous décider..... Je vous assure que vous n'avez plus de rechute à craindre. Il est inutile de vous faire dépenser votre argent inutilement, d'autant plus que nous manquons de place en ce moment.

—Je m'en irai donc demain, si l'on vent,—promit Charles Maury.

—Entendu pour demain,—conclut le médecin ;—je vais signer votre feuille de sortie. C'est un plaisir d'avoir des malades comme vous qui ne veulent pas s'en aller ! Adieu et bonne chance !

—Merci, monsieur le docteur et croyez à toute ma reconnaissance.

—Bah ! une fièvre très ordinaire.... Vous plaisantez !....

Le moment décisif était enfin venu pour l'ingénieur de quitter l'hôpital où [illegible]

Il ne put fermer l'œil de la nuit.... Vingt fois, il fut sur le point de se [illegible]

lui.....il devait souffrir pour elle, comme elle, rester prisonnier et défendre leur honneur à tous les deux !.....

Le jour parut....

Maury changea sa capote de malade contre sa toilette de ville, distribua des pourboires au personnel et se rendit au bureau du comptable qui lui rendit ses papiers roulés dans un mouchoir, sa montre, quelques bijoux de peu de valeur et une somme de quatre mille cinq-cents francs, reliquat de son compte, frais d'hospice déduits.

Maury remercia, gagna la voûte d'un pas vacillant et demanda au concierge où étaient les personnes qui devaient l'attendre ce jour-là.....

Celui-ci lui répondit qu'il n'en savait rien et il l'accompagna fort poliment jusqu'à la porte....

—Je suis libre de m'en aller.... seul ? —fit le jeune homme hésitant.

—Mais certainement, monsieur.... à coup sûr ! Pourquoi pas ?....

L'ingénieur, à demi fou de surprise, se retrouva sur le pavé de Paris par un beau jour d'été aussi libre que les passants qui allaient et venaient autour de lui, le bousculant au passage.......

Etait-ce bien réel.... et définitif surtout ? N'était-il pas le jouet d'un rêve ou ne profitait-il pas d'une simple méprise ?....

Pour s'en assurer, il courut chez Me Lormier, dont il savait l'adresse.

Il était dix heures du matin quand il arriva rue de Rivoli. [illegible]

Après quelques minutes d'attente, un domestique le fit entrer [illegible]

—Monsieur [illegible] mier en se [illegible] qui vous avait [illegible] savez ce qui s'est passé ?

—Mais.... [illegible]

Et, après une pause :

—Pendant le cours de votre maladie M. Boncart de Lorme a purement et simplement retiré sa plainte et le juge d'instruction m'a avisé à la fois de votre état de santé et de votre mise en liberté. J'ai pensé qu'il vous serait pénible de reprendre connaissance dans un hôpital de quartier où l'on vous aurait transporté et comme vous aviez des ressources, je vous ai fait conduire dans les meilleures conditions possibles à la maison Dubois, sans dire d'où vous veniez bien entendu. J'ai même gardé ceux de vos papiers relatifs au procès, ainsi qu'une lettre venue d'Amérique pendant votre maladie. Je vais vous remettre ces documents.

—Je vous avoue, monsieur, que je ne trouve pas de mot pour vous exprimer toute ma joie et ma gratitude,—fit Maury en se levant et serrant avec effusion les mains de son défenseur.—C'est un véritable miracle ! Je vous dois la liberté et l'honneur et je bénis l'heureuse inspiration qui m'a fait m'adresser au "premier avocat de Paris !"

—Là, là,—dit Me Lormier, cherchant dans ses dossiers,—pas tant d'enthousiasme. Ce n'est pas moi, mais le temps que vous devez remercier, car en toute chose, quoi qu'en dise Molière, le temps fait beaucoup à l'affaire et un autre grand homme, mieux avisé, a dit avec raison : "Le temps n'épargne pas ce que l'on fait sans lui !" Savoir attendre, voyez-vous, c'est la moitié du succès ! Si j'avais engagé la lutte tout de suite, vous auriez à l'heure qu'il est une vilaine condamnation sur le dos.... et le diable ni mes plaidoiries n'auraient [illegible] ! Nous avons [illegible] la grand [illegible] mon jeune ami !

—Le [illegible]—exclama Maury,—je [illegible] vous y tenez absolument [illegible] exprimer toute [illegible] en dépit de vos [illegible]

—[illegible] Favecat.—Me [illegible] pas de moi.... [illegible] et je suis de [illegible]

Charles Maury prit les documents et parcourut en toute hâte la nouvelle lettre que lui adressait la maison Harrison et Co, en réponse à la sienne, datée de Mazas.

Elle était ainsi conçue :

"Cher monsieur,

"Nous avons appris avec un vif regret les détails de l'affaire à laquelle vous vous trouvez mêlé ; nous étions certains que vous étiez sous le coup d'une vengeance personnelle, avant même de recevoir des nouvelles authentiques émanant de vous.

"En effet, M. Boncart de Lorme nous a envoyé une lettre et un télégramme dénotant la plus vive et la plus injuste animosité contre vous. Nous n'en avons d'ailleurs tenu aucun compte et n'y avons point répondu. Nous ne pouvons, du reste, vous reprocher d'avoir commis en France un délit qui n'en serait pas un chez nous.

"En somme, tout cela ne nous regarde en rien et reste complètement en dehors des affaires que nous sommes appelés à conclure ensemble. Mais nous tenions à vous faire savoir que votre honorabilité n'a jamais été l'objet d'un seul doute de notre part.

"Nous vous souhaitons donc de sortir le mieux qu'il vous sera possible de ce procès qui rompt momentanément nos relations d'intérêt......

"En ce qui concerne vos inventions, projets et perfectionnements industriels, nous n'avons pas à revenir sur les propositions que nous vous avons faites dans notre première lettre et nous sommes tout disposés à attendre qu'il vous soit matériellement possible de vous rendre à New York, à moins que vous ne vous décidiez à nous vendre la propriété de vos brevets, comme nous vous l'avons déjà proposé.

"Dans ce dernier cas, nous porterions au débit de votre nouveau compte les dix mille francs que vous ont été envoyés et qui restent inscrits jusqu'à nouvel ordre comme somme à valoir sur vos frais de déplacement aléatoires.

"Veuillez agréer, etc.

"[illegible] HARRISON AND Co."

(A continuer.)